

Tapie - Lagarde : « escroquerie en bande organisée »

Article paru dans « Tout est à nous » du 6 juin 2013

<http://www.npa2009.org/node/37583>

L'affaire Tapie n'éclabousse pas seulement des individus : elle révèle la nature bourgeoise de cet État qui, derrière le paravent du service de « l'intérêt général », détourne l'argent public au profit d'une « bande organisée », la classe capitaliste.

Grâce à des journalistes sérieux et des juges obstinés, l'enquête avance à grands pas et mouille de multiples acteurs et institutions. Alors qu'un jugement favorable à l'État avait été rendu en 2006 dans l'affaire opposant Tapie à la structure gérant les actifs du *Crédit Lyonnais* (le CDR), Jean-Louis Borloo (ancien avocat de Tapie...) aurait décidé en 2007 de suspendre le cours de la justice ordinaire pour faire appel à une justice privée, la procédure d'arbitrage). Christine Lagarde, qui a succédé à Borloo au ministère de l'économie, a pris officiellement la décision, contre l'avis de beaucoup de fonctionnaires (notamment ceux de l'Agence des participations de l'État), et sur ordre de l'Élysée (Guéant) selon *Mediapart*. Grâce à cette procédure, Tapie a obtenu en juillet 2008 403 millions d'€, dont 230 net dans sa poche. Lagarde a ensuite donné des instructions au CDR pour qu'il renonce à tout recours. Cerise sur le gâteau : suite à une rencontre de Tapie avec Guéant pour parler de ses impôts, on apprend aujourd'hui que le fisc a passé l'éponge sur 15 millions d'impôts en 2009 !

Crise, corruption, escroquerie

Si ce scandale d'État n'a pas éclaté avant, c'est parce que les institutions ont protégé ces voyous. Le Conseil d'État a systématiquement rejeté les recours visant Lagarde pour excès de pouvoir. Le rapport de la Cour des Comptes de 2010, pointant de nombreuses anomalies, a été tenu secret. Un certain Cahuzac, président à l'époque de la commission des finances, a pu lire ce rapport mais a refusé de le divulguer. Les journalistes des grands médias n'ont pas fait leur boulot. C'est tout un système qui a couvert les agissements de la bande du Fouquet's.

Aujourd'hui, on apprend qu'un des « arbitres » (Pierre Estoup) qui a décidé le versement des 403 millions, était lié à Tapie. Il vient d'être mis en examen pour « escroquerie en bande organisée ». On sait également que Lagarde a été informée par la suite des liens entre Tapie et Estoup. Alors que c'était un motif d'annulation de l'arbitrage, elle n'a rien dit ou fait. Si Lagarde a pour l'instant évité la mise en examen (mais a toutefois été placée sous le statut de témoin assisté), c'est parce que Moscovici a pesé de tout son poids pour protéger la présidente du FMI. L'UMP a protégé Cahuzac jusqu'au bout. Le PS protège Lagarde. Toute cette clique de politiciens bourgeois se sert les coudes... Il est temps d'en finir, non seulement avec ces serviteurs de la bourgeoisie, mais avec ce système capitaliste pourri jusqu'à la moelle.

Gaston Lefranc